

# Neuville mag

HIVER 2022-2023 • N°11

[www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr)

**Le dossier**

Neuville passe en mode  
**économie d'énergie** p. 4-6

**Jumelage** : Neuville a fêté le Portugal p. 9



neuville

sur saône  
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

## Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à [cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr) ou au 04 72 08 72 20.

### GROUPE MAJORITAIRE

**Éric Bellot**, Maire de Neuville-sur-Saône

**Adjoint** : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

**Conseillers délégués** : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

**Djemaa** (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

**Conseillers municipaux** : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

### GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

## Vos services utiles

### HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

### Accueil Mairie

[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 70 00  
[www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr)

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

[ccas@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:ccas@mairie-neuvellesursaone.fr) - 0 8000 69250  
(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

### Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

### ENFANCE

#### Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles  
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

[pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

#### Ludothèque

4 rue Curie - 04 72 08 37 10  
Ouverte hors vacances scolaires, le mercredi de 15h à 18h et certains samedis matin (dates dans l'agenda du site internet de la Mairie)

#### Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans  
2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76  
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 17h30 et jeudi de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) Accès libre et gratuit

#### Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde  
2 avenue Marie-Thérèse Prost  
[mdm.neuille@grandlyon.com](mailto:mdm.neuille@grandlyon.com) - 04 28 67 24 50

#### Relais Petite Enfance (RPE) Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels  
4 rue Curie - 04 78 98 28 64  
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

### MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

### MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy

[mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Inscription et prêts gratuits pour tous

### SOLIDARITÉ

#### Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

[ad69.neuille@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuille@restosducoeur.org)

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

#### Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

[secours.populaire.neuille@orange.fr](mailto:secours.populaire.neuille@orange.fr)

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

#### Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - Contact : 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

### AUTRES SERVICES

#### Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00  
[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr)

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar, uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

[ad69.neuille@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuille@restosducoeur.org) - 04 72 08 95 87

#### Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; samedi de 9h à 17h ; dimanche de 9h à 12h (fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

#### La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

## Sommaire

HIVER 2022-2023 • N°11

### 04

#### Le dossier

## NEUILLE PASSE EN MODE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

### 06

## AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

### 07

## CADRE DE VIE

### 08

## POLITIQUE DE LA VILLE NOUVELLES ACTIVITÉS

### 09

## JUMELAGE CULTURE

### 10

## ÉDUCATION

### 11

## SPORT

### 12

## SENIORS

### 13

## LIBRE EXPRESSION

### 14

## ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLE-SUR-SAÔNE

## Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot  
Rédaction, réalisation : Service Communication  
Maquette : Le Meccano graphiste  
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Nicolas Leroy, Philippe Juste, Groupe SERL, CentreNeuille, associations, Freepik  
Impression : Imprimerie Courand et Associés  
Tirage : 3800 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications Imprim'vert® / ISO 14001  
Distribution : ADREXO



**Éric Bellot**  
Maire de Neuville-sur-Saône

## Une concertation sur l'opération "Quais de Neuville" va être lancée

Mesdames, Messieurs,

Chères Neuilloises, chers Neuillois,

**La Métropole de Lyon, en lien étroit avec la commune, porte un projet de grande envergure, « Les quais de Neuville », dans le cadre de sa programmation pluriannuelle d'investissements. Cette opération vise à une requalification complète de l'axe sud-nord, depuis le rond-point Burdeau/Dugelay jusqu'au pont de la voie ferrée sur l'avenue Carnot, en passant par le quai Pasteur et l'avenue Jean Christophe.**

Parmi les grands objectifs du projet, le terminus des bus sera repositionné sur l'avenue Carnot, en dehors du quai Pasteur et du centre-ville où le stationnement des véhicules génère des problèmes de circulation et de sécurité pour les piétons. Il s'agira également de revaloriser le patrimoine communal et le marché hebdomadaire en requalifiant le parvis de l'Espace Jean Vilar et la place Ampère, en lien direct avec la Saône. Les aménagements de haute qualité environnementale permettront d'intensifier le végétal et renforcer les continuités écologiques pour favoriser la circulation des espèces et la biodiversité.

La première phase de l'opération, qui concerne la partie centre-ville (quai Pasteur, place du marché jusqu'au pont

de Neuville, quai bas au nord du pont) sera réalisée sur le mandat 2020-2026 tandis que les deux autres phases (séquences Jean Vilar et Carnot) se dérouleront ultérieurement. Avant de choisir le maître d'œuvre du projet et de lancer les études de conception, **les habitants sont invités à s'exprimer dans le cadre d'une grande concertation qui**

*"Ce projet va donner une nouvelle image à l'entrée nord de la commune et au centre-ville."*

**sera lancée le mardi 17 janvier 2023** à l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité aux Neuilloises et aux Neuillois. Un dossier de concertation sera mis à la disposition du public et il sera également possible de s'exprimer en ligne grâce à la plateforme numérique « Je participe ». Des réunions publiques et ateliers de travail pourront également être organisés par

la Métropole de Lyon. Toutes les modalités de participation seront précisées ultérieurement et largement diffusées grâce à nos différents supports de communication.

**Notre équipe municipale est particulièrement attachée à ce temps de concertation** qui permettra aux habitants de donner leur avis sur ces évolutions futures qui vont marquer durablement la physionomie de notre commune.

Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent  
**une belle année 2023**  
et ont le plaisir de vous convier  
**aux vœux de la municipalité aux Neuillois-es le mardi 17 janvier 2023 à partir de 19h30**  
à l'Espace Jean Vilar

# Neuville passe en mode économie d'énergie



Le contexte de la guerre en Ukraine a un très fort impact sur les approvisionnements en énergie, ce qui occasionne une envolée des prix du gaz et de l'électricité depuis plusieurs mois. Le Gouvernement a demandé à tous les Français de consentir des efforts conséquents quant à leur consommation d'énergie, notamment afin d'éviter d'éventuelles coupures au cours de l'hiver, et les collectivités locales doivent, elles aussi, se montrer exemplaires dans cette démarche. Nous pouvons tous, par nos comportements individuels et collectifs, contribuer à réduire ces consommations.

## Des mesures pour accélérer la transition énergétique

Depuis 2019, le Décret tertiaire ou « dispositif éco-énergie tertiaire », issu de la Loi Elan, impose aux bâtiments du secteur tertiaire de faire des économies d'énergie significatives. C'est pourquoi, la commune de Neuville-sur-Saône a engagé depuis plusieurs années des actions de long terme visant à diminuer ses consommations énergétiques. Des mesures complémentaires de sobriété, liées au contexte actuel, ont été votées au Conseil municipal du 27 octobre 2022 et sont en cours d'application.

### En Chiffres

Le Décret tertiaire de 2019 impose de diminuer les consommations d'énergie des bâtiments du secteur tertiaire :

- 40% EN 2030
- 50% EN 2040
- 60% EN 2050

**Bâtiments communaux**  
(30 bâtiments / 27 000 m<sup>2</sup>)

**Éclairage public**  
*Sur ce sujet, voir également interview ci-contre*

**Parc roulant**

**Actions à long terme**

**Optimisation énergétique :** travaux d'isolation, renouvellement des chaudières, relamping LED

**Etudes énergétiques :** efficacité énergétique des bâtiments, étude réseau de chaleur dans le cadre du projet de la future cuisine centrale, panneaux photovoltaïques (avec Coopawatt et WattSaône)

Poursuite du remplacement des luminaires en technologie LED (44% du parc atteint en 2023)

**Objectif 100 % LED à l'horizon 2024-2025**

Renouvellement progressif du parc en véhicules plus faiblement émetteurs

**3 véhicules 100% électriques**

### Focus ILLUMINATIONS

En dépit de leur très faible consommation énergétique, les illuminations de fin d'année font également l'objet d'ajustements :

- Période d'illumination réduite de deux semaines (du 7 décembre au 4 janvier).
- Extinction une heure plus tôt (22h) et pas de rallumage le matin (sauf 8, 24 et 31 décembre).

**Actions à court terme**

**Réduction de la période de chauffe** et interdiction des chauffages d'appoint

**Baisse des températures de référence** (19° dans les bureaux, 15° dans les enceintes sportives, 21° dans les crèches, écoles maternelles et résidences personnes âgées)

Extinction de l'eau chaude sanitaire (sauf douches)

**Extinction des rues entre 1h et 5h** dès début 2023 (sauf sur grands axes : Carnot / Quais / Burdeau / Pollet / Wissel)

**Extinction complète et immédiate de tous les bâtiments publics**

Mise en veille des panneaux d'information municipale de 21h à 5h

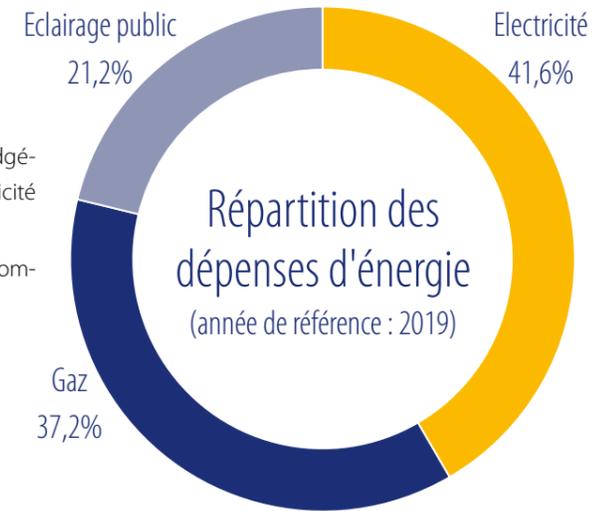
## Une menace pour l'équilibre budgétaire

L'augmentation brutale des coûts de l'énergie menace fortement l'équilibre budgétaire des collectivités locales. À Neuville-sur-Saône, la part du gaz et de l'électricité représente plus de 70% de la consommation totale d'énergie de la commune.

Au regard des augmentations annoncées pour 2023, des économies de consommation sont indispensables pour préserver la santé financière de la commune.

### Augmentations annoncées pour 2023

- +14% pour le gaz**
- +115% pour l'électricité** (sauf mise en place d'un bouclier tarifaire, réservé aux particuliers à l'heure où nous rédigeons cet article)
- = un budget énergétique doublé si aucune réduction de consommation**



### INTERVIEW CROISÉE



**Nicolas Pasty,**  
Conseiller délégué à la Transition énergétique

*" Nous devons considérer cette crise énergétique comme un accélérateur de transition. "*



**Elodie Etchepareborde,**  
Directrice des Services Techniques Municipaux

« Le programme porté par notre équipe municipale comporte des valeurs environnementales fortes et une volonté d'engager une véritable transition écologique pour notre commune.

Au-delà des conséquences tragiques pour les populations concernées, la crise énergétique que nous traversons actuellement peut être perçue comme une opportunité d'accélérer cette transition au niveau local, en limitant nos consommations afin d'être moins dépendants de l'énergie fournie par des puissances étrangères qui peuvent s'avérer hostiles, mais aussi pour limiter les effets du réchauffement climatique. Ne serait-ce pas pour nous tous l'occasion de faire évoluer nos mentalités, nos habitudes, pour parvenir à des pratiques plus vertueuses au plan environnemental ?

Nous croyons que ce changement collectif est possible et les collectivités locales doivent se montrer exemplaires. Ainsi, dans un contexte où la sobriété énergétique devient une nécessité tant environnementale que budgétaire, nous avons choisi de prioriser les consommations utiles qui permettent aux services publics de fonctionner correctement (bureaux, écoles...). En revanche, nous ferons des économies sur des aspects qui nous semblent moins indispensables, comme l'éclairage public. »

« La décision des élus de réduire l'éclairage public est un choix de bon sens qui va permettre de limiter l'impact budgétaire de la hausse du coût de l'énergie. En effet, ce poste de dépense correspond à 20% du budget énergétique global. En plus des actions qui sont menées pour rendre nos bâtiments municipaux plus sobres, nous avons ici un levier d'économies très intéressant.

Le remplacement en cours des ampoules traditionnelles par des LED permet déjà d'économiser 60% d'énergie. Mais nous pouvons aller plus loin en adoptant le principe d'une extinction nocturne qui sera également bénéfique pour la biodiversité, certaines espèces étant particulièrement sensibles à la pollution lumineuse.

Ainsi, la mise en lumière des bâtiments municipaux sera supprimée et l'éclairage public sera éteint de 1h à 5h. Ce choix a été effectué en fonction des horaires des bus qui desservent Neuville, pour faciliter les déplacements des habitants qui rejoignent ou quittent nuitamment leur domicile. Nous estimons que cette mesure permettra d'obtenir de 30 à 40% d'économies d'énergie supplémentaires. Le Sigerly devrait intervenir début 2023 pour mise en œuvre de cette extinction nocturne qui a vocation à être pérennisée, comme de nombreuses communes l'ont déjà fait. »

## Chaque geste compte !

Agents municipaux et associations sont les premiers utilisateurs des bâtiments communaux. Des consignes de sensibilisation aux écogestes ont été transmises à tous. Les commerçants, entreprises, établissements d'enseignement publics et privés sont également invités à s'engager dans une démarche de sobriété énergétique.

**Vous aussi vous pouvez agir** pour alléger votre facture d'énergie et contribuer à une sobriété bénéfique pour l'environnement !

Maintenez la température de votre logement à **19°**

Évitez l'utilisation de chauffages d'appoint

Pensez à éteindre les lumières en sortant d'une pièce

Débranchez les appareils électriques lorsqu'ils sont inutilisés

## Connaissez-vous LA PART DU COLIBRI ?

Lors d'un violent incendie qui détruit la forêt, un colibri apporte dans son bec, goutte après goutte, de l'eau pour éteindre le brasier. D'abord sceptiques, c'est en le voyant agir que les autres animaux finissent par s'unir pour lutter contre l'incendie.

Ce conte amérindien est à l'origine de la théorie de la part du colibri.

Elle incite chacun à agir à son niveau, à la hauteur de ses propres moyens et compétences, car la somme de toutes les actions crée un cercle vertueux permettant d'améliorer durablement une situation néfaste. ■

## Cadre de vie

# Animaux domestiques en ville : comment bien cohabiter ?

La présence des animaux domestiques apporte un supplément de vie dans la ville. Pourtant, ils peuvent occasionner des nuisances dans l'espace public qu'il revient aux propriétaires d'éviter en respectant des règles simples.

### Les chiens

**Ils doivent être tenus en laisse à tout moment**, sur tout le territoire communal y compris les espaces verts (parc d'Ombreval notamment) et les bords de Saône, et porter une muselière pour les chiens dangereux (cat. 1 et 2).

**Les propriétaires ont l'obligation légale de ramasser les déjections de leur animal dans l'espace public.** La commune de Neuville-sur-Saône met des sachets de ramassage à leur disposition en différents points de la ville. Il existe également des espaces sanitaires dédiés dans les douves du château d'Ombreval, côté parc, et à l'angle des rues Van Doren et Dugelay.

Même si de nombreux propriétaires ont déjà acquis ces gestes de civisme essentiels, ils sont encore trop nombreux à ne pas ramasser les déjections de leur animal et s'exposent à une contravention. Une campagne de sensibilisation sera réalisée dans les prochaines semaines par les forces de l'ordre.



### Les chats

**Il est interdit de nourrir les chats** présents dans l'espace public afin d'éviter leur prolifération. Rappelons également aux propriétaires que la stérilisation de leur animal est fortement conseillée. Concernant les chats errants, la commune met en œuvre une politique de stérilisation depuis plusieurs années, en partenariat avec l'association Sans Croquettes Fixes, afin de limiter la population sur le territoire communal.

Pour signaler un animal errant : [www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr)  
Rubrique Signalements / Suggestions

### Un dispositif pour secourir les animaux sauvages

**La commune de Neuville-sur-Saône vient de nouer un partenariat avec l'association L'Hirondelle**, un centre de soins pour animaux sauvages qui a pour but de recueillir et de soigner les animaux avant de les relâcher dans des sites appropriés.

L'association joue un rôle dans le maintien de la biodiversité par la richesse des espèces soignées. Elle participe au suivi sanitaire de la faune sauvage et sensibilise le public à la protection des animaux.

Infos : <https://hirondelle.ovh/> ■

## Votez pour choisir LE FUTUR NOM DU COSEC

Dans le cadre du projet de réaménagement du gymnase COSEC, **les habitants sont invités à voter pour choisir le nom du futur équipement.**

**Donnez votre avis jusqu'au 20 décembre**, en ligne sur notre site internet [www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr) ou en scannant le QR code ci-dessous. Des urnes sont également disponibles en Mairie et à la Médiathèque.



### BRÈVE

## Vallon des Torrières : de nouvelles actions pour préserver la biodiversité

**Classé espace naturel sensible (ENS), le Vallon des Torrières présente des enjeux importants en termes écologique, paysager et historique. Il a vocation à être totalement protégé afin de conserver la faune et la flore dans leur état naturel.**

C'est pourquoi, la Métropole et les communes de Neuville, Montanay et Genay, en concertation avec le monde agricole, ont décidé l'installation de **13 dispositifs de fermeture interdisant l'accès à tout véhicule motorisé** sur le plateau du Vallon des Torrières (sauf agriculteurs et véhicules de service). Cette démarche répond à un triple objectif : sécuriser les cheminements des promeneurs, préserver la biodiversité, protéger et pérenniser l'activité agricole locale.

**Parallèlement, trois clairières intraforestières ont été créées en octobre** au sein de l'ENS, offrant des possibilités de développement d'une biodiversité supplémentaire à celle des espaces boisés alentours, avec des espèces associées aux zones ensoleillées (plantes à fleurs, papillons...). ■

## Aménagement de la ville

# Zone en Champagne : l'aménagement va débuter

La friche située le long de la route de Trévoux, en limite de Genay, va accueillir une nouvelle zone d'activité dite « Zone en Champagne ». La Métropole de Lyon a confié l'aménagement et la commercialisation au Groupe SERL qui a proposé un projet de haute qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale.

### Un parc naturel d'activités

La future zone d'activité se situera dans un environnement naturel et une biodiversité préservée grâce à une renaturation du secteur ouest, permettant de restaurer les habitats d'espèces (dont 7 espèces d'oiseaux protégés comme la cisticole des joncs) et de réhabiliter un paysage du Val de Saône qui a existé dans la mémoire du site.

### Des activités diversifiées

**Résiliente face aux risques technologiques et d'inondation**, la zone se caractérisera par une grande diversité des activités et accueillera PME/PMI, industrie, artisanat, hôtel village d'entreprises...

### Le calendrier du projet

**Une concertation se déroulera de janvier à mai 2023** par le biais d'une enquête publique et de réunions d'information. Dans le même temps, la commercialisation des premiers lots dans la partie nord sera lancée.

**Les travaux de viabilisation puis de construction débuteront en décembre 2023** pour des premières livraisons prévues fin 2025-début 2026. Le projet se poursuivra ensuite dans la partie sud pour des livraisons en 2027. L'ensemble de la zone d'activité devrait être finalisée dans le courant de l'année 2028. ■



> Plan masse de la future Zone en Champagne © Groupe SERL



## Le Conseil citoyen de la Source fait place nette !

Cet été, le Conseil citoyen du quartier de la Source a mis en œuvre des actions autour de la propreté, soutenues par la Métropole de Lyon et la commune de Neuville-sur-Saône dans le cadre de la programmation Politique de la ville.

Très investis sur les questions de cadre de vie, les membres du Conseil citoyen ont proposé des actions de sensibilisation à la propreté et au recyclage, en partenariat avec les classes de l'école Bony et les bailleurs sociaux.

### Nettoyons le quartier !

Le 17 juin, élèves, enseignants, conseillers citoyens et services municipaux se sont réunis pour **une grande session de nettoyage du quartier et d'échanges autour de la question des déchets**. Cette action s'est achevée par un goûter, en présence d'Eva Arteta Cristin, 1<sup>ère</sup> Adjointe en charge des Solidarités et de la vie démocratique, venue remercier les participants.

### Apprenons les éco-gestes

Le Conseil citoyen a également fait appel à **l'association Mouvement de palier qui a proposé deux ateliers** afin d'apprendre aux participants à fabriquer des éponges à partir de chaussettes usées et de réaliser leur propre lessive.



## Des permanences numériques gratuites à Neuville

Envie d'autonomie pour utiliser les outils numériques ou réaliser vos démarches administratives ? Les permanences numériques sont faites pour vous !

**Valentin Mehu, conseiller numérique** rattaché à la Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE), **propose des permanences hebdomadaires à Neuville-sur-Saône :**

→ Les lundis de 9h à 12h et de 13h à 17h en centre-ville.

→ Les mardis de 9h à 12h à l'Espace de vie sociale du quartier de la Source.

**Les permanences numériques sont entièrement gratuites et ouvertes à tous**, quel que soit votre niveau. Lors de ces permanences, vous pouvez bénéficier d'une découverte des outils (ordinateur, smartphone, tablette...) ou d'internet, d'une aide pour la gestion de votre messagerie ou pour vos démarches administratives, avec comme objectif d'apprendre à faire en toute autonomie.

**Participer à une permanence numérique :**

Contactez Valentin Mehu au 07 67 60 52 12 ou [valentin.mehu@conseiller-numerique.fr](mailto:valentin.mehu@conseiller-numerique.fr) ■

### BRÈVES

#### Hommage

Peter Dombrowsky, ancien Maire d'Alpirsbach

**Celui qui fut Maire de la commune jumelle de Neuville-sur-Saône en Allemagne pendant 26 ans (1974-2000) est décédé le 11 octobre 2022 à l'âge de 77 ans.**

Très engagé en politique, Peter Dombrowsky a également occupé les fonctions d'administrateur (l'équivalent d'un Préfet en France) du district de Freudstadt de 2000 à 2010 et a reçu la Croix fédérale du mérite en 2010.

Membre de nombreuses associations, institutions, organisations et clubs, il fut surtout le promoteur, avec Paul Laffly, du jumelage avec la commune de Neuville-sur-Saône fondé un an avant son élection. Que sa mémoire perdure au travers de l'amitié franco-allemande ainsi nouée, que les nouveaux élus ont toujours à cœur de faire vivre.

#### Vie locale

Neuville en fêtes !



Pendant tout le mois de décembre, les festivités de fin d'année battent leur plein à Neuville-sur-Saône avec de nombreuses animations pour tous et **deux grands temps forts le jeudi 8 décembre pour la Fête des Lumières et les 16, 17 et 18 décembre pour le week-end Neuville ski** proposé par les commerçants.

**Retrouvez le programme complet des animations en Mairie et sur notre site internet : [www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr) ■**

## Nouvelles activités

**MARINE GANGLOFF – Étio-pathe**  
Espace paramédical Le moulin à paroles  
3 rue Pollet - 06 98 91 87 85  
<https://marine-gangloff.etiopatthe.cab/>

**L'ADRESSE ET VOUS – Prêt à porter féminin et 100% made in France**  
20 rue de la République  
Du mardi au samedi de 10h à 19h non-stop

**CHEZ PANDA – Traiteur asiatique**  
Vente à emporter de plats chinois et japonais  
13 rue de la République - 09 73 36 85 94  
Du mardi au dimanche de 11h à 21h

## Jumelage

2022 est une année de célébration de l'amitié franco-portugaise marquée par le 25<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la ville de Cabeceiras de Basto, conclu par la signature d'une charte le 10 août 1997. L'occasion pour les élus de réaffirmer leur volonté de poursuivre et renforcer les liens d'échanges sociaux et culturels entre les villes jumelles.

### Une délégation neuvilleoise au Portugal

Une délégation d'élus était invitée à **Cabeceiras de Basto à l'occasion de la fête de São Miguel** fin septembre, réputée pour sa procession. Ce furent 48h intenses, à la découverte des fameux combats de taureaux et de nombreux groupes musicaux régionaux, amateurs ou professionnels. Les élus ont également pu partager les discours officiels du maire et du député qui ont notamment rendu hommage aux pompiers locaux pour leur lutte contre les incendies estivaux. Ils ont aussi confirmé leur intention de relancer des initiatives communes avec Neuville.

> Fête de São Miguel à Cabeceiras de Basto



### Deux semaines de festivités à Neuville

Puis, du 10 au 21 octobre, ce fut au tour de Neuville-sur-Saône de se mettre à l'heure portugaise avec un riche programme d'animations culturelles. Expositions en présence notamment de l'artiste Teresa Arroyo Corcobado, remarquable conférence de Sandra Canivet Da Costa sur l'Histoire du Portugal, documentaire et film, concert de musique traditionnelle avec Manuel Mendes et la chorale Cantares da Terra qui a rencontré un franc succès. Les festivités se sont achevées avec un repas dansant aux saveurs portugaises, en présence du Consul du Portugal et d'une délégation d'élus de Cabeceiras de Basto. Le repas a été précédé de plusieurs discours, dont celui d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, qui a souligné la richesse économique, démographique et culturelle qu'a apporté l'accueil de tous les immigrés, quelle que soit leur origine.



> Concert de Manuel Mendes et la chorale Cantares da Terra



> Visite de la délégation portugaise à la Médiathèque



> La délégation portugaise à Neuville-sur-Saône (de gauche à droite) : Yves Arteta, Alfredo Magalhães Da Silva, Eric Bellot (Maire de Neuville-sur-Saône), Francisco Alves (Maire de Cabeceiras de Basto), Carla Lousada (Adjointe à la culture), José Marques et Isabel Evaristo, Veronique Chiavazza

## À vos agendas !

En 2023, nous célébrerons le cinquantenaire du jumelage avec la ville allemande d'Alpirsbach à l'occasion de quatre grands temps festifs : la foire du 1<sup>er</sup> mai à Neuville, le marché de Pentecôte à Alpirsbach, une grande fête du jumelage qui se déroulera en juillet en Allemagne et à laquelle plusieurs associations seront conviées, et enfin les festivités du 8 décembre à Neuville. ■

## Culture

## École de musique / Harmonie de Neuville

### Quoi de neuf depuis la rentrée ?

Avant sa rentrée, l'École de musique a **proposé un stage gratuit, « Si on jouait un cuivre ? »**, qui s'est déroulé à l'Espace de vie sociale de la Source. Sept jeunes âgés de 8 à 12 ans ont pu vivre cette expérience, accompagnés par trois professeurs de l'école.

**Cette année ce sont 320 élèves** qui ont fait leur rentrée à la Maison de la Musique. Des plus jeunes aux adultes, tous étaient enthousiastes de retrouver leurs professeurs ! L'Orchestre de l'Harmonie de Neuville a également repris ses répétitions et a accueilli

**li sept nouveaux musiciens.** Ensemble, tous les musiciens préparent le traditionnel concert de Noël qui a lieu en décembre. Cette nouvelle saison musicale s'annonce riche et variée !

**Programmation sur le site internet : [www.harmoniedeneuville.fr](http://www.harmoniedeneuville.fr) ■**

## Des projets inter-écoles avec l'Accueil de loisirs périscolaire

La pause méridienne est un moment idéal pour développer des projets au long cours avec les enfants accueillis dans le cadre des temps périscolaires proposés par la commune de Neuville-sur-Saône. Voici ce que les animateurs ont préparé pour l'année scolaire 2022/2023 !

### La création d'un conte partagé

Les élèves de maternelle et d'élémentaire sont invités à participer à ce projet collaboratif qui valorise l'imagination, mais participe également à la rêverie et à la féerie des fêtes de fin d'année.

À tour de rôle, chaque école écrira une page du conte et réalisera l'illustration associée, et ainsi de suite jusqu'aux vacances de Noël. Une fois terminé, le conte sera imprimé, relié et distribué dans chaque école.

### Des clubs d'échecs dans les écoles

Et si ce jeu millénaire permettait aux enfants de développer un esprit stratégique et collaboratif tout en s'amusant ?

C'est l'idée de ces clubs d'échecs fondés dans chacune des écoles et ouverts aux débutants comme à ceux qui savent déjà jouer. L'apprentissage se déroulera tout au long de l'année avec des jeux, des exercices et des tournois. Les clubs joueront également des parties à distance avant de se rencontrer lors d'un tournoi prévu en fin d'année.



BRÈVE

### Des activités variées pour les collégiens

Depuis plusieurs années, des activités sont proposées aux élèves du collège Jean Renoir dans le cadre du Contrat Éducatif Local, un dispositif toujours plébiscité.

Pendant la pause méridienne, le Service jeunesse municipal et plusieurs associations locales (MJC, Théâtre des Bords de Saône et Harmonie de Neuville), en partenariat avec l'équipe éducative du collège, proposent des activités répondant à trois objectifs :

• Favoriser l'ouverture culturelle des jeunes par des activités de découverte.  
• Améliorer le climat scolaire et les relations entre les jeunes au collège.  
• Renforcer le partenariat entre le collège, l'UNSS, les structures jeunesse et les associations culturelles de Neuville-sur-Saône.

Ainsi, 7 activités sont proposées pour l'année scolaire 2022/2023 : projet de solidarité locale, gala / journée des talents, sports innovants, trail / raid multisport, jeu, théâtre et fanfare amplifiée.



## Le nouveau CME a pris ses fonctions

Les élections du Conseil Municipal d'Enfants (CME) se sont déroulées le 20 octobre dernier dans toutes les écoles élémentaires de Neuville-sur-Saône. L'occasion, pour tous les enfants de CM1, de participer et de découvrir la citoyenneté en votant.

Sur les 33 candidats qui ont fait campagne auprès de leurs camarades, 10 ont été élus et ont intégré le CME pour deux ans. La première réunion plénière du 5 décembre est l'occasion de présenter les commissions et les projets qu'ils porteront pour l'année 2023, mais aussi de rencontrer les élus du Conseil municipal et d'échanger sur la vie politique de la commune.

### Deux projets du CME concrétisés depuis la rentrée

Une séance de cinéma en plein air le 10 septembre, avec la projection du film *Space Jam : nouvelle ère*, a rassemblé environ 250 familles dans le parc d'Ombreval. Une très belle réussite qui a permis de clôturer l'été en beauté !

Un érable a été planté et inauguré dans le parc d'Ombreval le 19 novembre, fruit d'un projet porté depuis deux années par les jeunes élus. Un nouvel engagement qui traduit la volonté des enfants de voir d'avantage de végétation en ville. ■

## Goal Futsal Club

### Sofiane Ahmed-Kadi, retour gagnant !

À 24 ans, et après plusieurs années en Italie pour vivre de sa passion, le football, Sofiane Ahmed-Kadi est revenu au bercail à Neuville-sur-Saône lors de l'été 2021 pour se rapprocher de sa famille et tenter un nouveau challenge sportif avec le Goal Futsal Club !

### Un beau parcours pour le jeune Neuillois

L'enfant du quartier de l'Écho a commencé le football très tôt, à 4 ans au CS Neuillois, avant de rejoindre l'Olympique Lyonnais à ses 7 ans. Il y restera plus de 8 ans pour un parcours de formation complet et une très belle aventure sportive et éducative. Il rejoint ensuite le club de Mâcon et son équipe U17 National avant de partir pour l'Italie et le monde professionnel. Après plusieurs années, des hauts et des bas, Sofiane décide de retrouver un challenge sportif en France et sa famille à Neuville-sur-Saône.

### Un nouveau challenge avec le Goal Futsal

C'est finalement le projet du Goal Futsal, alliant pratique intensive et projet d'apprentissage des métiers du sport, qui le séduit. Un nouveau challenge, une nouvelle discipline, mais son talent et son sérieux lui ont permis de devenir un joueur indispensable de l'effectif du Goal Futsal Club. En même temps, l'obtention de son diplôme BPJEPS permet à Sofiane d'encadrer professionnellement des jeunes sportifs !

Suivez le Goal Futsal Club sur Facebook et Instagram - [www.goalfutsalclub.fr](http://www.goalfutsalclub.fr)



## 2021-2022 : un beau palmarès

Sofiane et le Goal Futsal ont remporté le championnat Régional 1, la Coupe Régionale et ont accédé au Championnat de Division 2. Un retour gagnant et une nouvelle aventure sportive, désormais en Division 2 Nationale Futsal pour le jeune Neuillois !

BRÈVE

### Neuille Gym Une initiation avec les enfants de l'Accueil de loisirs

Dans le cadre d'une semaine de découverte des sports organisée par l'Accueil de loisirs de la commune de Neuville-sur-Saône pendant les vacances d'automne, Neuille Gym a proposé une matinée d'initiation à la gymnastique pour les enfants d'élémentaire.

Le club est toujours prêt à répondre favorablement à ces sollicitations afin de permettre à tous de pratiquer la gym !



## Judo Club des Gones Plein d'enfants sur les tatamis !

Un air de jeunesse flotte cette saison au Judo Club des Gones avec une nette recrudescence des moins de 10 ans, au masculin comme au féminin, et un maintien de la classe ados/adultes.

Cette mixité de population est source de projets motivants pour tous : week-ends de stage à domicile, Galette des Rois, Chasse aux œufs... ou hors les murs, participation aux interclubs, compétitions, passages de grade, championnats sport adapté. Sans oublier les vétérans à l'honneur sur les podiums nationaux. À noter que le Comité du Rhône Sport Adapté a confié au club l'organisation du très officiel championnat régional, le samedi 14 janvier.

Depuis son inauguration il y a 20 ans déjà, en janvier 2003, le Dojo connaît une occupation soutenue au rythme des entraînements et événements divers, fruits de l'imagination de toute l'équipe du Judo Club des Gones qui a, lui aussi, fêté sa double décennie en juin dernier sans une ride au moral, bien au contraire ! ■



## La Semaine bleue 2022 !

Chaque année, de très nombreux seniors neuvillois ou habitant les communes partenaires participent à la Semaine nationale des retraités et personnes âgées organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Neuville-sur-Saône.

**Cette édition de la Semaine bleue s'est déroulée du 3 au 7 octobre**, en partenariat avec les communes de Quincieux, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et, pour la première fois, de Sathonay-Village et Montanay.

De nombreux seniors ont participé aux différentes activités proposées : une conférence sur la nutrition, une expérience de réalité virtuelle, du cinéma avec la

projection du film *Antoinette dans les Cévennes*, une découverte de la Cité du chocolat Valhrona (photo ci-contre) avec un déjeuner à base de chocolat, sans oublier le traditionnel après-midi dansant de clôture qui a rassemblé plus de 270 personnes !

Des moments de découverte, de convivialité et d'échanges qui sont toujours autant plébiscités par nos aînés.



### Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

### Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

### Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

La voirie et les espaces publics permettent des usages aussi variés que se déplacer, discuter, jouer, manger, faire ses courses, faire du sport, se reposer, etc. Ils sont l'expression du bien vivre ensemble. Malheureusement des incivilités persistent et gâchent notre quotidien : dépôts d'ordures, vitesse excessive, stationnements gênants, tags sur les murs...

« Mieux vivre Neuville » c'est aussi mieux vivre ensemble dans l'espace public. Vos élu-e-s sont ainsi très impliqués pour que les choses changent, par la pédagogie, la communication, la réalisation d'aménagements spécifiques mais aussi, car cela est nécessaire, par la verbalisation.

Mais nous ne pouvons pas y arriver seuls : nous avons besoin de vous ! Chacun et chacune peut participer à l'amélioration de notre cadre de vie, pour une voirie et des espaces publics propres, accueillants et sûrs. Ainsi, donnons toutes et tous l'exemple et veillons à respecter et à faire respecter les règles communes : pour des rues propres, ne jetons pas nos déchets dans la rue même si les silos, corbeilles ou les bacs sont pleins ; pour des rues accueillantes, ne nous garons pas sur les trottoirs, les pistes cyclables, sur des passages piétons ou devant des entrées ; pour des rues sûres, respectons la limitation de vitesse et la signalisation, que l'on soit en voiture ou en vélo.

Par ce cercle vertueux, faisons que nos rues, places, parcs, jardins, espaces naturels, continuent à être ces espaces de petits bonheurs quotidiens qui font la richesse de notre commune !

#### Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

Les phénomènes de réchauffement climatique constatés ces dernières années, l'augmentation des prix de l'énergie, l'inflation généralisée ou les difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières rendent plus que nécessaire un plan de sobriété visant à réduire la consommation d'énergie et d'eau. Notre responsabilité d'élus est forte.

La commune s'est saisie de cet enjeu avec la mise en place d'un plan de sobriété énergétique et nous pouvons tous contribuer, habitants et associations chacun à son niveau en économisant l'énergie, en nous engageant pour rénover et isoler nos logements, en les équipant de moyens de production d'énergie renouvelable mais aussi en faisant remonter aux conseillers Naturellement Neuville les améliorations possibles et les dysfonctionnements.

Au-delà de ces mesures, nous pouvons aussi économiser et protéger l'eau, protéger la biodiversité, lutter contre la pollution lumineuse...

Ainsi nous pourrions faire face aux difficultés de l'hiver à venir, mais surtout, nous pourrions nous préparer pour le futur, un futur inévitable.

#### Les Conseillers Naturellement Neuville

**Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot, Christophe Brunetton**  
*naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr*

Et sur Facebook :

<https://bit.ly/NaturellementNeuville>

Texte non fourni

## En service civique auprès des seniors neuvillois

Le service civique permet à des jeunes volontaires de 16 à 25 ans de s'engager pour quelques mois dans des actions citoyennes auprès d'acteurs du secteur public ou associatif.



> Manuel et Jeanne accompagnés de Gisèle Heger, directrice du CCAS de Neuville-sur-Saône, et Brigitte Faure, animatrice à la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais (de gauche à droite).

Depuis le mois d'octobre, Jeanne et Manuel ont rejoint l'équipe de la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais pour une durée de huit mois dans le cadre d'une mission de service civique.

**Leur rôle ? Renforcer le service d'animation proposé aux seniors** par le Centre Communal d'Action Sociale de Neuville-sur-Saône en mettant en place des actions

spécifiques avec les résidents : création du journal de la Résidence, préparation du marché de Noël 2022 et développement de nouvelles animations pour renforcer le lien social, lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie des seniors.

Tout ça avec le sourire, pour une expérience intergénérationnelle enrichissante pour toutes et tous !

## Carrefour de l'Amitié : des activités pour tous !

Garder l'esprit vif, aimer apprendre et découvrir, avoir des activités, sont les clés d'une vie sociale diversifiée.

Dans un environnement bienveillant et positif, les activités du Carrefour de l'Amitié procurent du plaisir, renforcent l'estime de soi et permettent de se faire de nouvelles relations.

• **Des activités intellectuelles et ludiques :** belote, tarot, bridge, Scrabble, atelier peinture, atelier mémoire, lecture, initiation à l'informatique...

• **Des activités physiques :** marche, activités « douces » comme la gymnastique adaptée, pétanque le jeudi après-midi en extérieur l'été et au Boulodrome l'hiver...

Il n'y a pas d'âge pour s'épanouir et se faire plaisir en toute convivialité ! Garder l'esprit vif et sa mobilité, rompre l'isolement, retarder le vieillissement, tels sont nos objectifs. ■

**Renseignements : 09 79 72 37 33**  
4 rue Curie (permanence jeudi après-midi)  
[carrefour.amitie.69250@gmail.com](mailto:carrefour.amitie.69250@gmail.com)

### AIAD Saône Mont d'Or : l'association recrute

L'AIAD Saône Mont d'Or est une association d'aide et d'accompagnement à domicile qui intervient en Val de Saône et Monts d'Or, et notamment à Neuville-sur-Saône. Elle accompagne chaque jour des personnes en situation de dépendance (personnes âgées ou en situation de handicap) qui ont fait le choix de vivre à leur domicile. L'association est actuellement en recherche d'intervenantes à domicile. ■

**Pour postuler :** <https://www.aiad-aideadomicile.fr/recrutement/> ou par courriel à [recrutement@aideadomicile.fr](mailto:recrutement@aideadomicile.fr)  
**Plus d'informations :** 04 78 22 79 17 ou par courriel à [contact@aiaad-aideadomicile.fr](mailto:contact@aiaad-aideadomicile.fr)



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



## « C'est quoi ton rêve ? » à la Source

Pendant l'été, la Cie du Subterfuge est venue à la rencontre des habitants du quartier de la Source pour les interroger sur leurs rêves. Une interprétation musicale et chorégraphique a été présentée lors d'une performance dansée, sur fond de musique live.

23  
août



9-10  
sept.

## Braderie des commerçants

La traditionnelle braderie des commerçants du centre-ville s'est déroulée dans une ambiance conviviale et avec un très bon niveau de fréquentation. Rendez-vous l'année prochaine pour de bonnes affaires !

## Forum des associations

Comme toujours, le Forum des associations est un temps d'échanges apprécié entre les élus, les habitants et les responsables et bénévoles associatifs qui composent la vie sociale de notre commune. Les associations ont enregistré de très nombreuses inscriptions qui laissent présager une belle saison 2022/2023 !



10  
sept.

## « Place de l'emploi et de la formation » à la Source

Cette deuxième édition, organisée à l'initiative de Pôle Emploi et des services de l'État, a remporté un beau succès. Plus de 40 personnes ont ainsi pu rencontrer les acteurs de l'emploi et de la formation du territoire (Pôle Emploi, Mission locale, Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi...).

16  
sept.



17-18  
sept.

## Journées Européennes du Patrimoine

La fraîcheur du week-end n'a pas empêché les amoureux du patrimoine de participer à la découverte des lieux de culture et autres animations proposées par la commune et ses partenaires associatifs : portes ouvertes en Mairie, au Nymphée, au Rex, jeu de piste, balade urbaine sur le thème de l'eau et passionnante enquête à La Source.



## Nettoyons notre Val de Saône

À Neuville, la deuxième édition de l'opération Nettoyons notre Val de Saône a rassemblé une trentaine de participants qui ont ramassé plus de 200 kg de déchets (dont 30 kg de verre, 4 kg de cannettes aluminium, 36 kg d'emballages recyclables, 101 kg d'ordures diverses, 33 kg d'encombrants et beaucoup trop de mégots de cigarette !).

25  
sept.



30  
sept.

## Spectacle

### « Molière sur la route »

Après une première représentation en juin dans la cour de la Mairie, le Théâtre des Bords de Saône a une nouvelle fois eu le plaisir de faire résonner les mots de Molière, cette fois-ci à l'Espace Jean Vilar. Une représentation scolaire a été organisée en après-midi pour des classes de SEGPA du collège Jean Renoir et le soir, autre ambiance avec un retour joyeux et positif du public !

## Festival Lumière au Rex

Comme chaque année, les films du Festival Lumière rayonnent dans toute la Métropole lyonnaise et à Neuville-sur-Saône ! Le Cinéma Rex a eu le privilège d'accueillir l'acteur Gilles Cohen qui a introduit le cinéma de Sidney Lumet et fait part de son admiration pour Al Pacino, acteur principal du classique américain de 1975, « Un après-midi de chien », qui a été projeté ensuite.

16  
oct.



Événement organisé par

En collaboration avec



*Une station au cœur de la ville !*

# NEUVILLE

## Ski

**Du Vendredi 16 au Dimanche 18  
Décembre 2022**



VILLAGE DE CABINES  
ENCHANTÉES  
VÉRITABLES TÉLÉSIÈGES  
PHOTOS AVEC LE PÈRE NOËL

CALÈCHE DU PÈRE NOËL  
10H30-12H30 14H30-18H  
CINÉMA REX  
LES BRONZES FONT DU SKI

COLLECTE DE JOUETS  
OUVERTURE DIMANCHE  
DES COMMERCES  
GARDERIE GRATUITE  
LE SAMEDI JOURNÉE CONTINUE

**+ INFOS : CENTRENEUVILLE.COM**

Partenaire officiel



Partenaires associés

